

La satisfaction des besoins fondamentaux de l'être humain

DASHBOARD AU 30.09.2022

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR	34	1234
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 100%;"> 1 2 3 4 5 6 7 </div>	-21,05 % Indice de référence -20,39 %	-1,40 % Indice de référence 0,12 %	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 30.09.2022 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	-21,05	-6,16	-4,46	-13,85	-13,56	0,79	-4,21	7,60	8,95
● INDICE DE RÉFÉRENCE	-20,39	-6,30	-4,36	-13,81	-15,23	8,82	0,37	6,14	7,70

Performances calendaires au 30.09.2022 (en %)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
● FONDS	23,04	-2,69	21,54	-4,23	5,23	-5,50	15,20	9,00	19,60	21,00
● INDICE DE RÉFÉRENCE	23,38	-3,34	26,05	-10,57	10,24	2,60	8,20	6,80	19,80	17,30

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management



POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		par Pays		Contre l'Indice
LOREAL SA	5,77	France	38,50	+ 9,80
NESTLE SA N	5,37	Pays-Bas	12,94	+ 2,15
SCHNEIDER ELECTRIC	5,08	Royaume-Uni	11,81	+ 4,10
AXA SA	4,81	Allemagne	11,77	- 7,69
ESSILORLUXOTTICA SA	4,75	Suisse	10,00	+ 3,05
WOLTERS KLUWER NV C	4,67	Espagne	4,37	- 1,93
SANOFI SA	4,36	Danemark	3,82	+ 2,22
LAIR LIQUIDE SA POUR LETUDE ET LEXPLO DES	4,26	États-Unis	1,31	+ 0,01
NOVO NORDISK CLASS B B	3,82	Belgique	1,09	- 1,06
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	3,71	Finlande	1,04	- 1,77
Nb de positions dans le portefeuille	34	Autres	-	- 12,23
		Liquidités	3,34	+ 3,34
		Total	100,00	

par Secteur		Contre l'Indice
Santé	19,76	+ 8,08
Industrie	16,68	+ 1,81
Technologie de l'information	16,45	+ 6,00
Finance	14,35	- 1,18
Consommation de base	11,14	+ 0,26
Matériaux	8,27	+ 1,48
Consommation discrétionnaire	4,55	- 8,57
Services de communication	2,40	- 1,86
Services publics	1,97	- 3,68
Immobilier	1,09	+ 0,08
Autres	-	- 5,77
Liquidités	3,34	+ 3,34
Total	100,00	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.09.2022

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement. Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



COMMENTAIRE DE GESTION

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Le mois a été marqué par de nombreuses hausses de taux directeurs, laissant clairement entendre par les banques centrales que le cycle de resserrement monétaire allait se poursuivre, malgré des perspectives dégradées sur la croissance, et en particulier dans la zone euro.

Les rebonds constatés en début de mois ont reflété de timides espoirs sur la situation géopolitique mais le conflit en Ukraine ne semble malheureusement pas sur le point de s'achever et les divers incidents sur les gazoducs Nord Stream au cours des dernières semaines font de plus en plus craindre que les économies européennes tournent au ralenti cet hiver. Des problèmes d'approvisionnement en énergie et la hausse des coûts pèseraient alors lourdement sur l'activité et la confiance des agents économiques.

Par ailleurs, le ton des commentaires ne laisse planer aucun doute quant aux intentions des Banques centrales. Les investisseurs ont semblé prendre peu à peu conscience que le ralentissement attendu ne détournera ni la Réserve fédérale américaine (Fed) ni la Banque centrale européenne (BCE) de leur lutte contre l'inflation.

Dans son rapport intermédiaire, l'OCDE a, sans surprise, revu nettement à la baisse ses prévisions de croissance par rapport à celles établies en juin dernier et affiche désormais une hausse très modeste du PIB en 2023, notamment dans la zone euro (+0,3 %). Malgré ces chiffres, l'organisation conclut que « le resserrement de la politique monétaire doit être poursuivi pour faire baisser durablement l'inflation » et qu'il s'ensuivra « sans doute une période de croissance inférieure à son niveau tendanciel ». Le cours du pétrole a pâti de la révision du scénario économique et perdu plus de 8 % par rapport à fin août, et ainsi terminer le mois proche de ses plus bas de l'année vus en janvier à 88 dollars pour le baril de Brent.

Les investisseurs doivent à présent s'habituer à cette nouvelle réalité : moins de croissance et des taux réels plus élevés, soit un environnement peu porteur pour les actions bien que l'annonce de nombreuses mesures destinées à soutenir les ménages et les entreprises les plus fragiles face au choc énergétique ont pu, en partie, rassurer.

Les indices européens ont surperformé au cours du mois, soutenus par le recul de l'euro (-2,5 % face au dollar). L'indice Eurostoxx 50 a baissé de 5,7 % en septembre et de 22,8 % depuis le début de l'année.

En Europe, les trois principaux secteurs ayant surperformé ont été la santé, l'énergie et les matériaux. Les trois principaux secteurs ayant sous-performé ont été l'immobilier, les services de communication et les services aux collectivités (données MSCI Europe).

EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Dans ce contexte, le fonds BNP Paribas Développement Humain a réalisé une performance proche de celle de son indice de référence. Tant l'allocation sectorielle que la sélection de titres ont contribué positivement à cette surperformance.

En termes d'allocation sectorielle, l'impact favorable est venu d'une part de la sous-pondération des secteurs de la consommation discrétionnaire et des services de communication, d'autre part de la surpondération du secteur de la santé. A l'inverse, la surpondération des technologies de l'information et de l'immobilier, ainsi que la sous-pondération des financières ont contribué négativement à la performance. L'absence de position sur le secteur de l'énergie (secteur ne faisant pas partie de l'univers d'investissement thématique ISR du fonds) a également eu un impact négatif.

En termes de sélection de titres, le bon choix de valeurs au sein de l'industrie principalement, mais aussi des financières et de la consommation courante, a permis de compenser la contribution négative du choix de valeurs au sein des secteurs des services de communication et de la consommation discrétionnaire.

En termes de valeurs, le fonds a bénéficié de la surexposition à des titres ayant surperformé en septembre comme Wolters Kluwer, Schneider et Relx dans l'industrie, Munich Re et NN dans les financières et L'Oréal dans la consommation courante. Il en a été de même de titres sous-pondérés comme Adidas et Asml. Il a aussi bénéficié de la sous-pondération de titres non compris dans l'univers d'investissement thématique ISR, comme Adyen et Prosus.

Ces éléments favorables ont permis de compenser l'impact négatif lié à la surpondération de titres comme Alstom dans l'industrie, Cellnex dans les services de communication, Soitec dans les technologies de l'information, Vonovia et Cofinimmo dans l'immobilier, Valeo et Puma dans la consommation discrétionnaire. Il en a été de même de titres sous-pondérés comme Roche, Siemens et Sap (ces deux derniers titres ne faisant pas partie de l'univers d'investissement thématique ISR).

En termes de mouvements, dans le secteur des technologies de l'information, nous avons commencé à constituer une position en titre Asml (aux Pays-Bas). Ce mouvement sectoriel a été partiellement financé par une réduction de l'exposition à Nxp Semiconductors (Pays-Bas), Infineon (en Allemagne) et Edenred (en France) (prise de bénéfices partiels suite au rallye récent).

Au sein du secteur de la santé, nous avons réduit l'exposition à GSK (Royaume-Uni : le groupe semble potentiellement plus exposé que Sanofi à la controverse Zantac) et renforcé nos principales convictions, en l'occurrence AstraZeneca (Royaume-Uni) et Novo Nordisk (Danemark). Parallèlement, nous avons renforcé les surpondérations d'Axa (France) dans l'assurance et de Compass (Royaume-Uni) dans la consommation discrétionnaire. Enfin, nous avons vendu la totalité de la position Vonovia (Allemagne), dans l'immobilier, secteur qui continue à souffrir fortement de la remontée des taux d'intérêt.



COMMENTAIRE DE GESTION

PERSPECTIVES

Les ajustements prévisibles, à la baisse, des perspectives bénéficiaires face au risque de récession, pourraient peser plus directement sur les actions dans les prochaines semaines, comme l'ont fait les premiers avertissements sur résultats en septembre.

Cette perspective réduit l'attractivité des actions, et ce même après leur récent recul. Toutefois, les entreprises affichent encore des fondamentaux solides et leur situation dépendra de leur capacité à faire passer la hausse de leurs coûts de production à leurs clients. En termes de grandes zones, les actions de la zone euro pourraient pâtir du ralentissement de l'activité cet hiver et du resserrement monétaire.



INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global

65,65

Indice de référence : 60,61

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	6,60	5,27	3,77
Indice de référence	4,78	4,73	1,09

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	36,02
Indice de référence	90,56

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	99,89 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière.

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement

La note de risque et de rendement pour ce fonds est:



Risque faible=Rendement potentiellement plus faible

Risque élevé=Rendement potentiellement plus élevé

1 : risque le moins élevé; 7 : risque le plus élevé. SRRI : indicateur synthétique de risque et de rendement. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

	Fonds
Volatilité	16,28
Tracking Error	6,50
Ratio d'information	-0,24
Ratio de Sharpe	-0,06
Alpha	-1,55
Beta	0,85
R ²	0,87

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut varier considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- **Risque de liquidité**: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

DÉTAILS

Commissions		Chiffres clés		Codes	
Frais d'entrée max.	2,00%	VL	172,38	Code ISIN	FR0010077412
Frais de sortie max.	0,00%	12M VL max. (17.11.21)	220,52	Code Bloomberg	BNPAPSA FP
Frais courants réels (31.12.21)	1,53%	12M VL min. (29.09.22)	170,55		
Commission de gestion max.	1,50%	Actif du compartiment (EUR mn.)	1 233,62		
		Première VL	100,00		
		Périodicité de calcul de la VL	Journalière		

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN de droit français
Nombre de part minimum initial	0
Éligible au PEA	Oui
Éligible à une assurance-vie	Oui
Indice de référence	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR
Domiciliation	France
Date de lancement	11.04.2002
Gérant(s)	Anne FROIDEVAL
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 2
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 9 - Objectif d'investissement durable



GLOSSAIRE

Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com

